

Pour concevoir un objet technique correspondant aux attentes des futurs utilisateurs, il faut identifier clairement le besoin.

Pour définir le besoin correspondant à un produit, nous devons répondre à trois questions :

- À qui rend-il service ?
- Sur quoi agit-il ?
- Dans quel but ?

Le besoin est ensuite énoncé par une phrase : Le « produit » permet (réponse à la question « À qui, à quoi rend-il service ? ») d'agir sur (réponse à la question « Sur quoi agit-il ? »), dans le but de (réponse à la question « Dans quel but ? »).

Ce besoin est ensuite détaillé dans un document appelé cahier des charges fonctionnel élaboré pour concevoir l'objet technique.

Exemple du viaduc de Millau :

- À qui rend-il service ? Aux riverains, aux utilisateurs.
- Sur quoi agit-il ? La traversée de la vallée du Tarn.
- Dans quel but ? Franchir cet obstacle plus rapidement.

Énoncé du besoin :

Le viaduc permet aux utilisateurs d'agir sur la traversée de la vallée du Tarn dans le but de franchir cet obstacle plus rapidement.

UTILISATEURS



OBJET TECHNIQUE  
VIADUC de MILLAU



OBSTACLE :  
VALLEE DU TARN

